



MERCREDIS DU SPORT



Union Sportive de l'Enseignement
du Premier degré
167, boulevard de la Villette 75010 PARIS
Tel : 01.53.38.85.18
mail : contact@usep75.fr

Direction de la Jeunesse et Sports
Bureau des Écoles du Sport
25, Boulevard Bourdon 75004 PARIS
Tel : 01.42.76.28.30
mail : djs-mdst@paris.fr

mis à jour le mardi 14 mars 2023

FOOTBALL

Huitièmes de finale POUSSINS Excellence A et B

I. CALENDRIER DES RENCONTRES

Mercredi 29 mars 2023

Liste des qualifiés Poussins Excellence A (les 2 premiers de chaque poule)

PERREIRE PO1	COTTON PO1	BUFFON PO1
LA FONTAINE PO1	TANGER PO1	TURENNE PO1
BIENFAISANCE PO1	OURCQ PO1	VANDREZANNE PO1
AMPERE PO1	GAMBETTA PO1	ENFANTS D'IZIEU PO1
CHAPTAL PO1	JULIEN LACROIX PO1	OUEST PO1
LEMERCIER PO1	MARYSE HILSZ PO1	CHERBOURG PO1
LEPIC MT CENIS PO1	TLEMCEN PO1	LACORDAIRE PO1
FLOCON PO1	PELLEPORT PO1	DUQUESNE PO1
MANIN BRUNET PO1	OLIVER METRA PO1	

Liste des qualifiés Poussins Excellence B (les 2èmes et + de chaque poule)

FOURCROY LAUGIER PO1	VILLETTE PO1	POMMARD PO1
ST FERDINAND PO1	TANDOU PO1	CHOISY PERRET PO1
REIMS PO1	RECOLLETS PO1	QUATRE FILS PO1
JOUFFROY SAUSSURE PO1	BOLIVAR PO1	RICAUT PO1
BOURSAULT PO1	LESSEPS PO1	DOMBASLE SERRES PO1
ST OUEN PO1	ST SEBASTIEN PO1	CORBON PO1
EPINETTES PO1	SORBIER PO1	PIERRE LAROUSSE PO1
STE ISAURE PO1	LA PLAINE PO1	VIGEE LEBRUN PO1
CHAMPIONNET PO1		

II. COMPOSITION DES EQUIPES – "TRES IMPORTANT" :_cf Circulaire générale 22-23

III. TERRAINS : cf Circulaire générale 22-23

IV. REGLES :_cf Circulaire générale 22-23

V. CATEGORIES D'AGE ET DUREE DES RENCONTRES

POUSSINS : 2013 – 2014 TOURNOI : 1 X 12 min MATCH : 2 X 12 min

VI. BALLONS

Ils doivent être adaptés à la taille des enfants.

PO : ballons T4



MERCREDIS DU SPORT



VII. FEUILLES DE MATCHES : cf Circulaire générale 22-23

VIII. TRANSMISSION DES RÉSULTATS

Par Internet : [envoyer-les-resultats](#)

Par téléphone : 01.53.38.85.18 - Par fax : 01.40.40.14.47 – Par e-mail : resultats@usep75.fr
Par courrier USEP Paris 167, boulevard de la Villette 75010 PARIS

Chaque responsable d'association veillera à ce que ses animateurs soient informés de ces dispositions.

VIII. LICENCES : cf Circulaire générale 22-23

IX. LITIGE :

En cas de litige (non présentation des licences, joueur sans licence présent sur le terrain, faute technique d'arbitrage, ou tout autre cas), il conviendra de le porter PAR ECRIT AU DOS DE LA FEUILLE DE MATCH. Seule la feuille de match dûment remplie entraînera une décision de la commission.

X. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Pour faciliter l'organisation pratique et pédagogique de chaque association, nous avons essayé de regrouper presque toujours les équipes d'une même AS sur un même terrain.

Par ailleurs, et dans le but de laisser une certaine souplesse d'organisation nous n'avons pas systématiquement indiqué d'horaire précis, mais simplement les rencontres prévues pour chaque terrain.

Néanmoins il convient de se présenter le plus tôt possible sur le lieu de la rencontre.

TRES IMPORTANT : les responsables signeront les feuilles d'utilisation des installations déposés au bureau d'accueil des stades. Pensez-y. Si vous ne signez pas les bordereaux d'occupation les installations vous seront retirées l'année suivante

XI. FORMULE SPORTIVE

Classement aux points :	match gagné	4 points
	match nul avec but(s)	3 points
	match nul sans but	2 points
	match perdu	1 point
	forfait - pénalité	0 point

XII. ARBITRAGE : cf circulaire générale 22-23

XIII. ÉGALITÉ

Pour éviter tout problème nous vous demandons en cas d'égalité de suivre la procédure suivante :

En cas d'égalité entre 2 équipes à la fin d'un match simple :

- Tirs au but (3 tirs)
- en cas d'égalité (Tirs au but en mort subite)

En cas d'égalité entre 2 et n équipes à la fin d'un tournoi :

- 1°) Prendre en compte le résultat du match particulier
- 2°) Tenir compte du goal average général
- 3°) Tenir compte de la meilleure attaque
- 4°) en cas de nouvelle égalité : tir au but (mort subite)

XIV. QUALIFICATIONS

Poussins Excellence A : 26 équipes

- 8 tournois de 3 et un match

Sont qualifiés les deux premiers de chaque tournoi et le vainqueur du match

Soit 17 équipes qualifiées pour les quarts de finale le 12 avril 2023

Les perdants sont reversés en 2eme tour de coupe le 10 mai 2023

Poussins Excellence B : 25 équipes

- 7 tournois de 3 et 2 matchs

Sont qualifiés les deux premiers de chaque tournoi et les vainqueurs des matchs

Soit 16 équipes qualifiées pour les quarts de finale le 12 avril 2023

Les perdants sont reversés en 2eme tour de coupe le 10 mai 2023



MERCREDIS DU SPORT



HUITIÈMES de FINALE **POUSSINS EXCELLENCE A et B**

MERCREDI 29 mars 2023

Stade Jean-Pierre Wimille : 56 Boulevard de l'Amiral Bruix, 75016 Paris
Métro : Porte Dauphine

RESPONSABLE : ST FERDINAND

Poussins Excellence B

TOURNOI n° 1 : ST FERDINAND PO1 – ST OUEN PO1 – FOURCROY LAUGIER
PO1

Stade de la porte d'Asnières : 6 Avenue Brunetière, 75017 Paris
Tram : Porte d'Asnières – Marguerite Long

RESPONSABLE : BIENFAISANCE

Poussins Excellence A

TOURNOI n° 2 : BIENFAISANCE PO1 – PEREIRE PO1 – LEMERCIER PO1

Stade Léon Biancotto : 6 Avenue de la Porte de Clichy, 75017 Paris
Métro ou Tram : Porte de Clichy

RESPONSABLES : JOUFFROY SAUSSURE

Poussins Excellence B

TOURNOI n° 3 : JOUFFROY SAUSSURE PO1 – REIMS PO1 – STE ISAURE PO1



MERCREDIS DU SPORT



Stade Bertrand Dauvin : 12 Rue René Binet, 75018 Paris
Métro ou Tram : Porte de Clignancourt

RESPONSABLE : FLOCON

Poussins Excellence A

TOURNOI n° 4 : FLOCON PO1 – AMPERE PO1 – CHAPTAL PO1

Stade Max Rousié : 28 Rue André Bréchet, 75017 Paris
Métro ou Tram : Porte de Saint-Ouen

RESPONSABLE : EPINETTES

Poussins Excellence B

TOURNOI n° 5 : EPINETTES PO1 – BOURSAULT PO1 – CHAMPIONNET PO1

Stade Poissonniers : 2 Rue Jean Cocteau, 75018 Paris
Métro : Porte de Clignancourt Tram : Diane Arbus

RESPONSABLE : LEPIC/MT CENIS

Poussins Excellence A

TOURNOI n°6 : LEPIC MT CENIS PO1 – OURCQ PO1 – MANIN BRUNET PO1



MERCREDIS DU SPORT



Stade Jules Ladoumègue : 37 Route des Petits Ponts, 75019

Métro : Hoche Tram : Delphine SEYRIG

RESPONSABLES : COTTON et RECOLLETS

Poussins Excellence A

TOURNOI n° 7 : COTTON PO1 – TANGER PO1 – JULIEN LACROIX PO1

Poussins Excellence B

TOURNOI n° 8 : REFCOLLETS PO1 – TANDOU PO1 – ST SEBASTIEN PO1

Stade Louis Lumière : 30 Rue Louis Lumière, 75020 Paris

Tram : Mairie de Miribel

RESPONSABLE : LESSEPS

Poussins Excellence B

TOURNOI n° 9 : LESSEPS PO1 – BOLIVAR PO1 – VILLETTE PO1

Stade Docteurs Déjerine : 36 Rue des Docteurs Dejerine, 75020

Métro : Porte de Montreuil

RESPONSABLE : GAMBETTA

Poussins Excellence A

MATCH n° 10 : GAMBETTA PO1 – TLEMCEN PO1



MERCREDIS DU SPORT



Centre Sportif Maryse Hilsz : 34 Rue Maryse Hilsz, 75020
Métro ou Tram : Porte de Montreuil

RESPONSABLES : MARYSE HILSZ et SORBIER

Poussins Excellence A

TOURNOI n° 11 : MARYSE HILSZ PO1 – TURENNE PO1 – OLIVIER METRA PO1

Poussins Excellence B

MATCH n° 12 : SORBIER PO1 – LA PLAINE PO1

Stade Léo-Lagrange : 68 Boulevard Poniatowski, 75012
Metro ou Tram : Porte de Charenton

RESPONSABLE : POMMARD et BUFFON

Poussins Excellence A

TOURNOI n° 13 : BUFFON PO1 – ENFANTS D'IZIEU PO1 – PELLEPORT PO1

Poussins Excellence B

TOURNOI n° 14 : POMMARD PO1 – RICAUT PO1 – DOMBASLE SERRES PO1

Tour à Parachute : 9 Avenue de la Porte de Choisy, 75013
Métro ou Tram : Porte de Choisy ou Porte d'Italie

RESPONSABLE : CHOISY PERRET

Poussins Excellence B

TOURNOI n° 15 : CHOISY PERRET PO1 – CORBON PO1 – VIGEE LEBRUN PO1



MERCREDIS DU SPORT



Stade Elisabeth : 11 Avenue Paul Appell, 75014
Métro ou tram : Porte d'Orléans

RESPONSABLE : PIERRE LAROUSSE

Poussins Excellence B

MATCH n° 16 : PIERRE LAROUSSE PO1 – QUATRE FILS PO1

Centre sportif Jules Noël : 3 Avenue Maurice d'Ocagne, 75014
Tram : Jean Moulin

RESPONSABLE : OUEST

Poussins Excellence A

TOURNOI n° 17 : OUEST PO1 – DUQUESNE PO1 – VANDREZANNE PO1

Stade Suzanne Lenglen : 2 Rue Louis Armand, 75015
Métro : Balard
Tram : Suzanne Lenglen

RESPONSABLE : LACORDAIRE

Poussins Excellence A

TOURNOI n° 18 : LACORDAIRE PO1 – LA FONTAINE PO1 – CHERBOURG PO1

Bonnes Rencontres Usépiennes à tous !!